

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

PCPE APAJH du Tarn



Identification de la structure

Nom de la structure	PCPE de l'APAJH du Tarn
Adresse de la structure	Pavillon de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05 63 59 54 31
Adresse électronique	pcpe@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	PCPE
Capacité et modalités d'accueil	15 places TSA à partir de 16 ans
Numéro FINESS	810003970
Date de création	4 janvier 2021
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Convention relative aux modalités de mise en œuvre du PCPE pour la période du 14 décembre 2020 au 30 septembre 2022
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

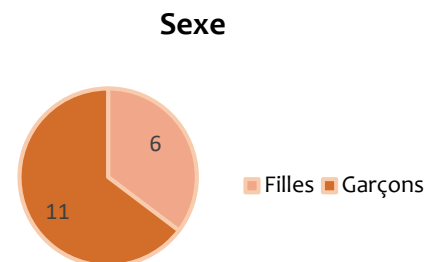
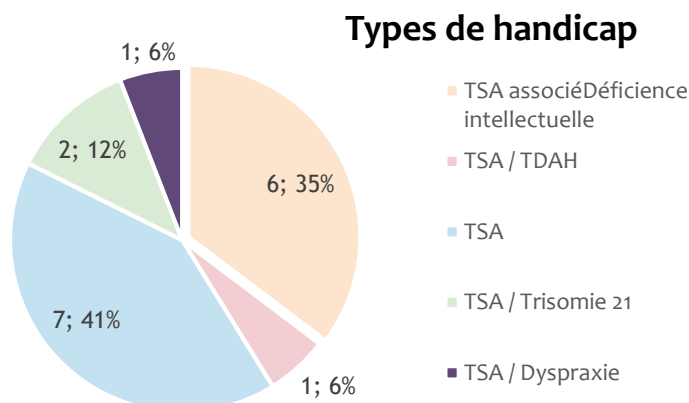
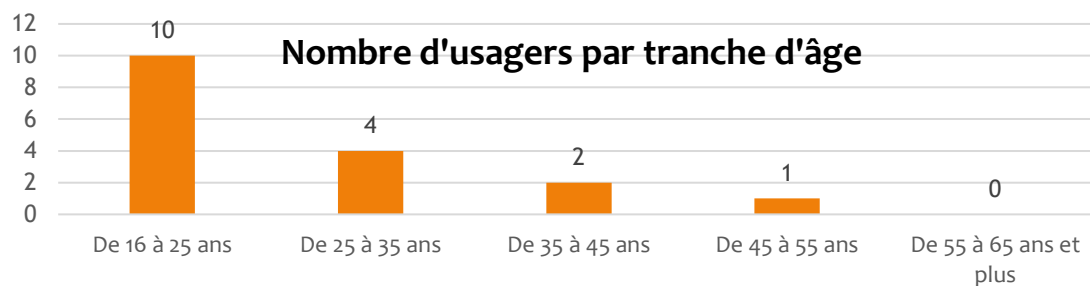
	2021
Nombre d'utilisateurs au 31/12	17
Nombre d'admissions en cours d'année	17
Nombre de sortants	0
Nombre de journées prévisionnelles (202x15)	3030
Nombre de journées réalisées	3434
Nombre d'heures hebdomadaires de prise en charge par utilisateur	moyenne de 2 à 4h
Taux d'occupation	113,33 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	0

L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

- **Agrément PCPE** 15 places pour des personnes de plus de 16 ans porteuses d'un trouble du spectre de l'autisme avec ou sans troubles associés ainsi que pour leur(s) aidant(s).
- Le taux d'occupation est de 113,33 % car le PCPE soutient 15 personnes et 2 personnes supplémentaires en file active.
- Actuellement, sur notification de la CDAPH, la durée d'accompagnement est d'une année pouvant être renouvelée une fois.

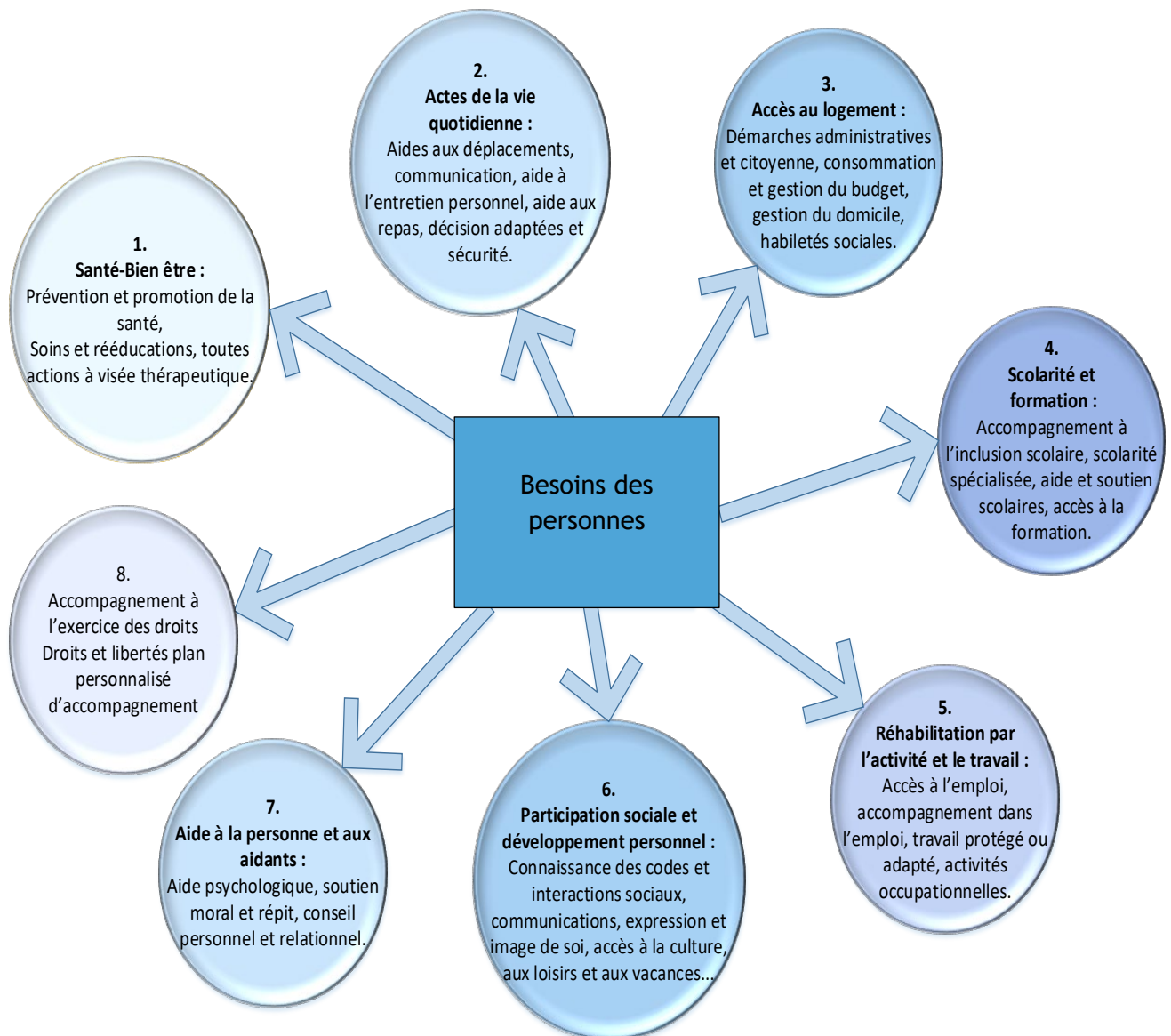
L'ANALYSE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE

Référence prise : 17 utilisateurs en accompagnement au 31 décembre 2021.



LES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

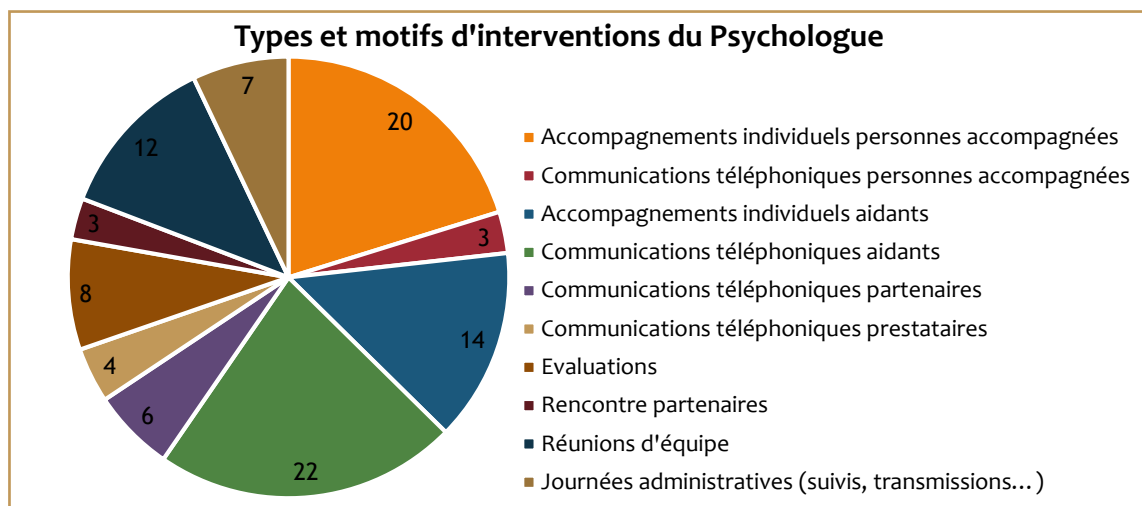
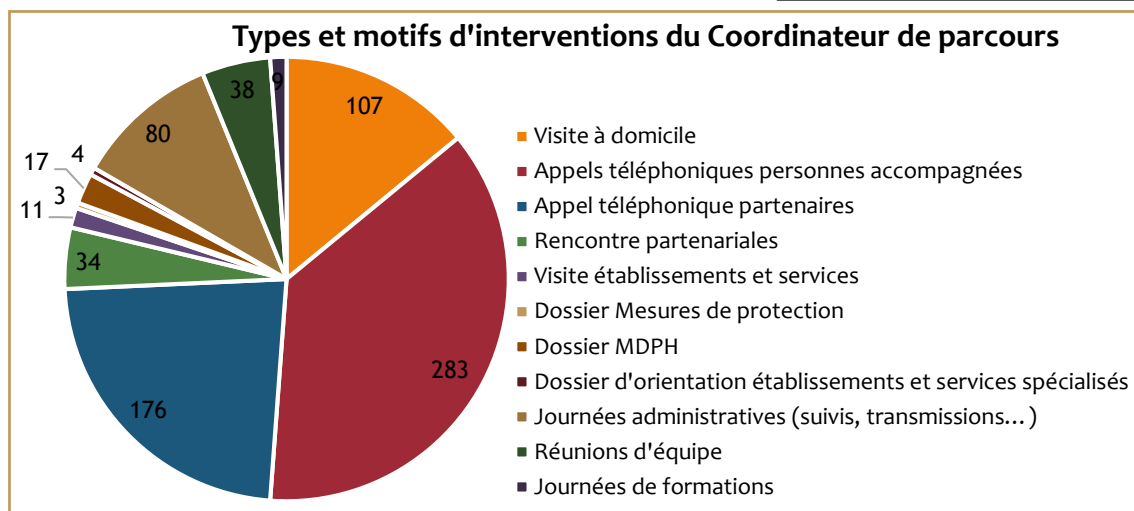
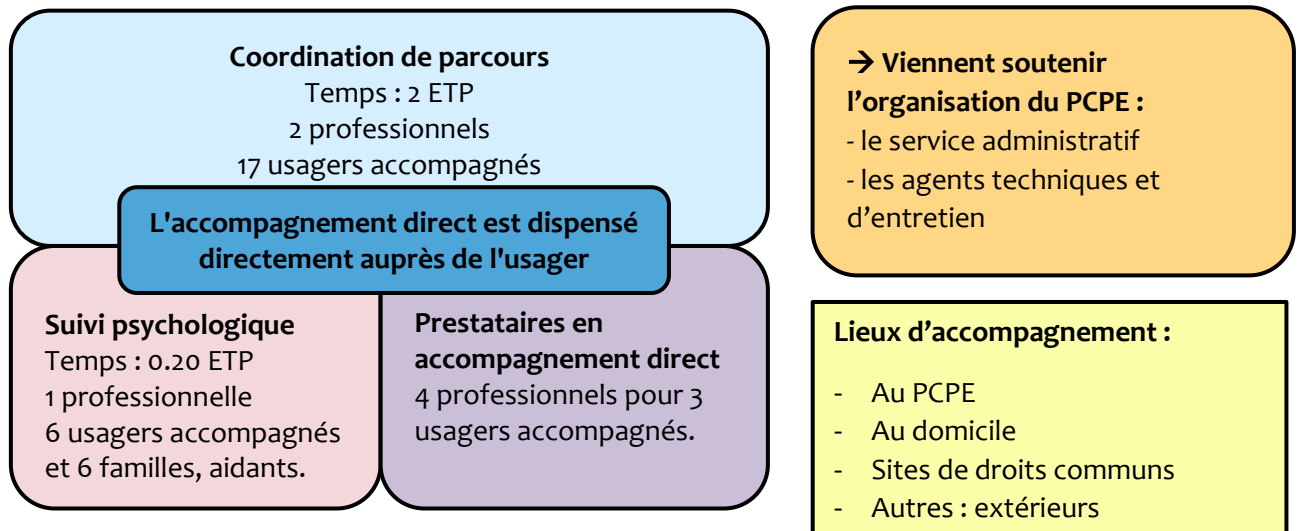
Les professionnels du PCPE de l'APAJH du Tarn accompagnent les personnes dans différents champs d'intervention, ils sont répertoriés ci-dessous.



Les adaptations et les accompagnements proposés vers les usagers s'ajustent en fonction des besoins et des situations. L'appui du réseau et des partenaires sur le territoire est essentiel pour le PCPE afin de répondre aux besoins des personnes soutenues.

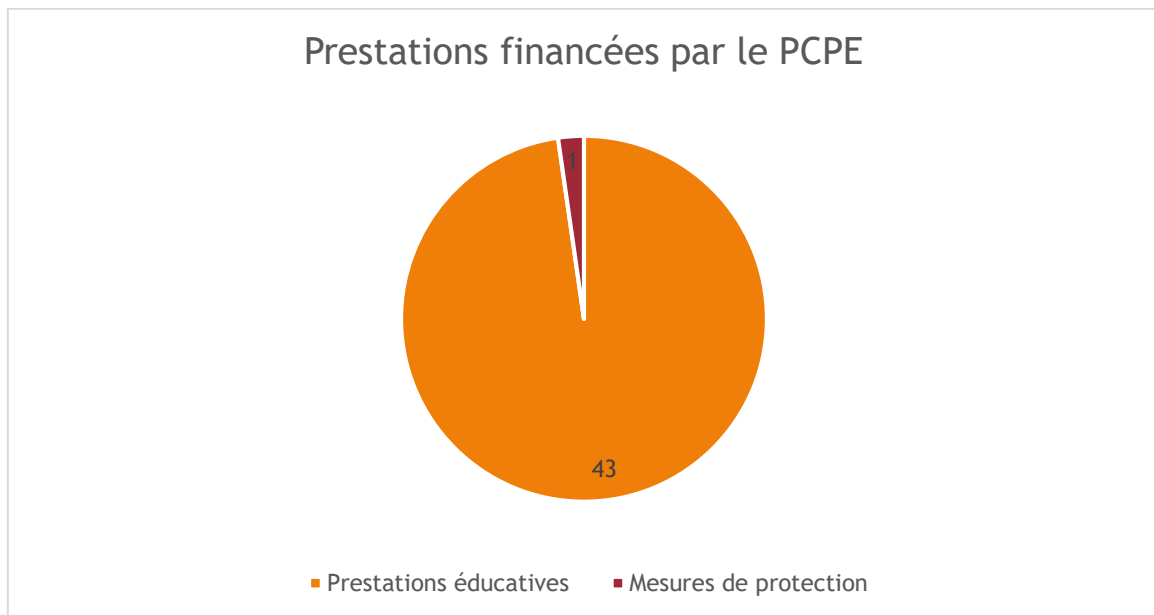
La réactivité de la prise en compte et la personnalisation, suivant les besoins toujours singuliers, sont de mises pour le PCPE, ainsi que l'adaptation. Toutefois, pour certains accompagnements, il est important de prendre le temps de créer une relation de confiance pour commencer à mettre en place un projet d'accompagnement. C'est pourquoi le délai de mise en place du projet peut prendre un peu plus de temps.

ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR REpondre AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



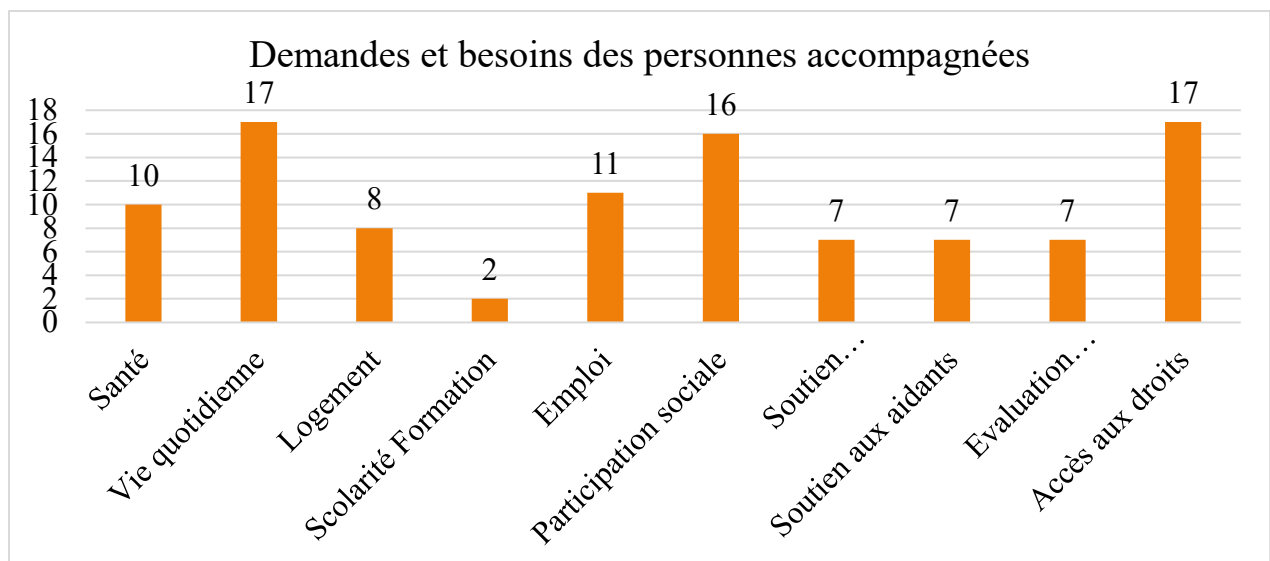
Le dispositif étant adaptable et ré ajustable au quotidien nous pouvons observer un panel important et varié d'interventions tant pour les coordinateurs de parcours que pour la psychologue du service. Au quotidien, les professionnels ont des temps administratifs conséquents qui permettent d'assurer un suivi régulier, de préparer les rendez-vous et de développer du partenariat et du réseau afin de répondre au plus près des besoins des personnes.

Prestations financées par le PCPE



Au vu des nouvelles situations, nous avons eu un besoin important en prestations éducatives dans le but de réaliser des évaluations en lien avec la psychologue ce qui a permis de dégager des axes de travail. Ces besoins d'évaluations ont été d'autant plus forts au regard de la complexité des situations accompagnées et des ruptures de parcours importantes des personnes que soutient le PCPE.

DEMANDES ET BESOINS DES PERSONNES ACCUEILLIES



Nous constatons que toutes les personnes soutenues par le PCPE ont des besoins qui concernent l'accès aux droits et l'accompagnement à la vie quotidienne avec notamment des besoins d'autonomie. Le besoin de participation sociale constitue également un enjeu majeur pour les personnes qui sont souvent isolées socialement et géographiquement.

2- La participation des personnes

➤ Réunions de co-construction du Plan d'accompagnement et évaluation :

En 2021, 21 réunions ont été réalisées concernant les projets et évaluations du plan d'accompagnement.

➤ Enquête de satisfaction :

L'objectif en 2022 est d'élaborer une enquête de satisfaction à destination des personnes et des aidants afin d'ajuster le soutien proposé par les professionnels dans le but de répondre au plus près des besoins.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

→ **Janvier 2021** : Création du PCPE. Les professionnels ont créé les outils nécessaires au fonctionnement, de nombreuses rencontres avec les partenaires ont été organisées pour gagner en visibilité.

→ **Juin 2021** : Inauguration du PCPE. Matinée de présentation du dispositif avec de nombreux partenaires (MDA, ARS, ASEI, AGAPEI, APAJH...) suivi d'un repas convivial. 80 participants.

→ **Novembre 2021** : Participation aux journées nationales de coordination de parcours à Paris.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Le partenariat avec la Maison Départementale de l'Autonomie est un axe majeur. Une convention de partenariat relative au dispositif du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) a été signé entre la MDA et l'APAJH du Tarn le 21 mai 2021.

Des conventions de partenariat ont été élaborées avec tous les établissements de l'APAJH du Tarn ainsi qu'avec l'ASEI et le CHIC de Castres – Mazamet. L'équipe du PCPE développe le travail en réseau et en partenariat au quotidien.

Le PCPE participe et organise des rencontres nécessaires, avec divers partenaires : MDA, Conseil Départemental, Etablissement médicaux sociaux (SAVS, SAMSAH, FH, FDV...), CMP, Hôpitaux psychiatriques, CRA, CCAS, centres sociaux...

L'objectif est aussi de développer le réseau professionnel pour permettre aux personnes de s'inscrire dans un projet professionnel à travers des lieux de stage pré professionnel et d'apprentissage, CFA, CFAS ainsi que de nombreuses entreprises. Nous travaillons en lien avec la Mission locale, Cap emploi, l'AIPTA et le dispositif DELTA.

Ce sont des apports d'ouverture sur l'environnement, la société et aussi sur la diversification de propositions à apporter en fonction des besoins de chacun.

Au 31 décembre 2021, 7 conventions de prestations ont été élaborées avec des éducateurs en libéral.

5- La démarche qualité

- Réorganisation des personnes chargées de la qualité et des dispositifs existants (composition du comité de pilotage qualité, personne ressource, référents).
- Constitution d'un COPIL de pôle (1 réunion le 20.09.2021).
- Démarche de la mise en conformité au RGPD :
 - Participation au COPIL RGPD associatif ;
 - Création de l'inventaire des traitements ;
 - Communication aux salariés sur la démarche associative autour du RGPD et notamment des définitions des « données personnelles » et des « données sensibles » ;
 - Construction et renseignement du registre des traitements par les membres du COPIL.
- Travaux autour de la gestion documentaire et de la mise en place des documents de référence telle que :
 - La mise à jour et la validation des procédures d'admission et de la sortie de l'établissement ;
 - La continuité de la mise à jour des documents liés à la crise sanitaire
 - La documentation pour soutenir une admission de qualité, notamment un dossier d'admission unique ;
 - La création d'une base de documents de référence ;
 - La réflexion autour de l'architecture du dossier informatique d'utilisateur ;
 - L'organisation et l'utilisation du serveur commun : analyse de l'utilisation du serveur, suppression de documents non uniformes, organisation des espaces numériques, discussion sur la codification des documents ;
 - La mise à jour des documents de la communication (organigramme, liste de téléphones professionnels, liste des professionnels, l'entête de courrier, enveloppe...).
- En collaboration avec le CSE et notamment le CSSCT :
 - L'analyse des accidents de travail.
 - La mise à jour du DUERP.
- La formation du référent Qualité sur l'application Ageval :
 - Utilisation de l'application Ageval pour les enquêtes de satisfaction.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Soutenir les pratiques professionnelles en mettant en place des actions de formation, elles sont rendues possible par la contribution de l'employeur à la formation continue (PDC), mais également par l'obtention de CNR alloués par l'autorité de contrôle.

Bilan des formations réalisées au PCPE sur l'année civile 2021				
Nom de la Formation	PCPE	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre total
FORMATIONS COLLECTIVES				
Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence	1	3	21	21
Formation des coordinateurs d'équipes	1	3	21	21
Formation au management et coordo d'équipes	1	1	7	7
Réponse accompagnée pour tous (RAPT)	3	2	14	42
FORMATIONS SECURITE				
Habilitation électrique (30/03/2021)	1	1	7	7
TOTAL	7	10	70	98

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

INSTANCES	DATES DES REUNIONS	TOTAL POUR L'ANNEE 2021
CSE	19/01/2021 20/07/2021 19/03/2021 28/09/2021 25/05/2021 01/12/2021	6
CSSCT	19/01/2021 25/05/2021 28/09/2021	3
CSSCT EXTRA	/	0
CSE EXTRA	03/02/2021	1
CSE CENTRAL	14/01/2021 19/05/2021 11/03/2021 01/07/2021 19/03/2021 23/09/2021 22/04/2021	7
CSE CENTRAL EXTRA	09/12/2021	1
NAO	18/01/2021 15/06/2021 02/03/2021 04/10/2021 16/03/2021 11/10/2021 05/05/2021 28/10/2021	8

Comme le démontre ce graphique, le dialogue social est soutenu dans diverses instances, tant au niveau des périmètres de direction qu'au niveau associatif.

8- Les finances

⇒ Cf. Rapport d'activité 2021 de l'IME Lostanges.

9- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2022

- La pérennisation du poste de psychologue.
- Le maintien et le développement du réseau et du partenariat.
- L'accompagnement de futurs professionnels à la connaissance du dispositif PCPE dans les différents centres de formation.
- Participation au colloque des journées nationales de la Coordination de parcours à Paris.

10- Les annexes

⇒ Comptes administratifs de l'IME Lostanges.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

